

pement rapide de notre ville, mais si l'on y était allé, dans le temps, avec prudence surtout lorsque l'on décida d'utiliser notre aqueduc comme générateur hydraulique et électrique artificiel, une simple inspection de notre voisinage aurait fait songer à nos administrateurs d'acquérir un pouvoir naturel, au lieu d'entreprendre l'exécution d'un projet qui était tout simplement un défi à la nature.

A l'époque où ce projet fut décidé, l'on aurait pu se rendre maître du pouvoir du Rapide des Cèdres, pour la moitié de ce que cet aqueduc va nous coûter, et développer à même ce pouvoir une énergie considérable. Cela ne nous aurait non seulement épargné des millions inutilement engagés dans l'entreprise actuelle, mais nous nous serions trouvés en possession d'un pouvoir pouvant développer jusqu'à 125,000 C. V. De cette énergie nous aurions pu en extraire le pouvoir nécessaire pour alimenter notre usine de pompage, nous assurer une usine d'éclairage peu coûteuse qui nous aurait permis de vendre plus de 90,000 C. V. aux citoyens de Montréal. A part que nous aurions été ainsi en mesure de réduire pour le consommateur le coût de l'éclairage, nous aurions également pu diminuer, par le fait même, notre dette et partant, nos charges d'intérêts.

Chacun de nous se rendra compte des méthodes extravagantes et primitives apportées dans ce plan d'élargissement quand il saura que l'augmentation de la taxe de l'eau a été nécessitée par les dépenses exagérées auxquelles cette entreprise va nous conduire. Il reste à savoir quelle sera la situation, si l'entreprise, telle que conçue par nos ingénieurs, est complétée.

Il semble plutôt étrange que ceux qui ont préconisé la réduction du tarif de l'eau, pour le service fourni par la Cité, à un prix qui est beaucoup plus bas que le coût de la production, sont

ceux-là mêmes qui font silence sur le fait qu'un très grand nombre de nos concitoyens reçoivent leur approvisionnement de la Montreal Water & Power Company, au taux de 7½% du prix de leur loyer. Malgré que la question d'acquiescer la compagnie a été fréquemment soulevée, il n'a été rien fait dans le but de remédier à la situation. Nous devrions, d'après moi, aborder sans plus tarder cette question, et la régler, afin de pouvoir charger ensuite un tarif uniforme aux citoyens de toutes les parties de la Cité. Le revenu de 5% que nous pourrions percevoir des districts actuellement desservis par la Montreal Water & Power Company mettrait, je crois, la ville en mesure d'acquiescer à un prix raisonnable, la propriété, et payer même l'intérêt et le fonds d'amortissement sur cet achat.

L'opinion que l'on se fait qu'une ville ne devrait pas chercher à faire du profit à même la taxe de l'eau est très contestée. Il y a ceux qui prétendent que cette taxe est la seule taxe payée par un grand nombre de citoyens à la fois, ce qui permet ainsi à tout le monde de contribuer à l'entretien de la Ville et aux améliorations générales dont tous bénéficient. Si l'on accepte ce raisonnement logique, il faut conclure que ce serait par conséquent, une erreur que de réduire la taxe de l'eau au coût actuel. Je pourrais faire remarquer, à ce propos, qu'un bon nombre de villes exploitent avec profit leur département d'aqueduc, notamment la ville de Saint-Louis qui a réalisé, de ce chef, l'an dernier, la jolie somme de \$850,000.

#### Réduction des salaires.

En face du problème sérieux que comporte un déficit des charges d'intérêts élevés et une vaste liste de salaires, il appartient aux citoyens d'insister pour que ceux à qui ils confient le gouvernement de la Cité, administrent